

Terrain

AFFAIRE N° 15. - Proposition de vente d'une propriété de 3 ha. située à la Rivière des Pluies, appartenant à la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA RIVIÈRE DES PLUIES.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

La SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA RIVIÈRE DES PLUIES vient de nous offrir par lettre en date du 11 Janvier 1967, de faire l'acquisition d'un terrain de 3 ha, sis à la Rivière des Pluies, pour un prix de 20 000 000 de Frs CFA.

Ce terrain est bâti d'une grande maison qui pourrait, paraît-il être aménagée en école ou en dispensaire.

En cas d'accord du Conseil Municipal, il sera bien entendu nécessaire de demander au Service des Domaines d'établir une estimation de la valeur vénale de ce terrain, et de prévoir également le financement de l'opération.

Je mets aux voix le principe de l'acquisition dudit terrain.

Rajeté à l'unanimité.

M. REYBELLET. - Je vous signale que cette affaire a été soumise à la Commission du Budget dans sa séance du 24 Mars dernier a émis un avis défavorable à l'acquisition du terrain en cause.